CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

ADELAÏDE

Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 121, boulevard Haussmann – 75008 PARIS
429 774 656 R.C.S. PARIS

Deuxième avis de convocation

L'Assemblée Générale Mixte, réunie le jeudi 3 avril 2008 à 10 h, n'ayant pu valablement délibérer dans sa partie extraordinaire faute de quorum, MM. les actionnaires de la Sicav ADELAÏDE sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **lundi 14 avril 2008** à **10 h** au 11, rue d'Argenson, Paris 8ème, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, soit :

– Mise en harmonie des statuts de la société selon les dispositions du décret 2006-1566 du 11 décembre 2006 avec la modification du 4ème alinéa de l'article 26 des statuts ;
– Pouvoirs pour formalités.

Les pouvoirs donnés et les formules de vote par correspondance adressés en vue de la première Assemblée restent valables pour l'Assemblée du lundi 14 avril 2008.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée quel que soit le nombre de ses actions et pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou par son conjoint. Il devra justifier de la possession de ses actions par la production d'une attestation de participation au siège, trois jours ouvrés au moins avant la date de la réunion.

Les titulaires d'actions inscrits en comptes nominatifs purs ou administrés seront admis à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, sous réserve d'avoir été inscrits sur les registres de la société trois jours ouvrés au moins précédant la date prévue de la réunion.

(L'avis préalable valant avis de convocation a été publié dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 22 février 2008).

0803515